



Thème A

Rapportrices académiques : Sylvie Bouvier et Ketty Valcke

N°	Texte initial – NE RIEN INSCRIRE NI MODIFIER DANS CETTE COLONNE	Vos amendements académiques
001	Thème A – Pour un second degré démocratisant et émancipateur	XXX -
002		XXX -
003	Introduction - Du collège aux 3 voies du lycée : émanciper la jeunesse par les savoirs	XXX -
004	Avec G. Attal, nommé par E. Macron pour « prolonger le formidable bilan de J.-M. Banquer », le rythme des annonces s’est emballé. Le SNES-FSU les analyse, les relie et les combat avec la profession car elles font système dans un projet néo-libéral pour le second degré : une sélection progressive de la Sixième jusqu’à l’accès à l’enseignement supérieur, un renoncement à l’élévation des qualifications de toute la jeunesse, donc à terme de toute la population.	PAR – après « projet néo-libéral », ajouter : <i>d’affaiblissement du service public et de la fonction publique (...)</i>
005	Les groupes de niveau au collège rompent avec un collège commun à l’ensemble des élèves, la découverte des métiers promeut l’apprentissage, le DNB bloque la poursuite des études vers le lycée, la formation professionnelle des LP est transférée aux entreprises, le lycée général et technologique, réformé en continu depuis 4 ans, démobilise les élèves les plus fragiles.	PAR –après « rompent avec » ajouter : <i>le collège unique, ...</i>
006	Formation continue hors du temps de service, pression locale pour ne « perdre aucune heure de cours », missions du Pacte, interchangeabilité rampante... ces offensives nouvelles contre les personnels s’ajoutent aux injonctions incessantes, aux sureffectifs dans les classes, aux dispositifs périphériques inefficaces, au management autoritaire. Tout cela fait perdre le sens du métier et des priorités. Le projet de réforme de la formation initiale transformerait les professeur-es en technicien-nes, privé-es de toute liberté pédagogique et professionnelle, formé-es	XXX -

	aux « bonnes pratiques », au manuel labellisé, aux évaluations standardisées, aux applications pilotées par l'intelligence artificielle. Des professeur-es dont on affaiblit l'expertise dans les contenus et apprentissages disciplinaires pourront-ils encore accompagner l'ensemble des élèves à progresser ?	
007	Le SNES-FSU s'oppose à l'éclatement du second degré, une rupture dans les progrès constants de démocratisation. Il défend le principe de l'éducabilité de tous et toutes et une École qui prenne en compte tous les profils et situations d'élèves. Le service public, gratuit et laïque doit être présent partout car lui seul scolarise toute la jeunesse quelle qu'elle soit et où qu'elle soit. Avec la FSU, le SNES revendique la scolarité obligatoire portée à 18 ans avec un second degré repensé pour laisser du temps aux élèves pour apprendre et aux professeur-es pour enseigner, avec des équipes pluriprofessionnelles complètes partout. Une loi de programmation budgétaire et un plan pluriannuel de recrutement sont indispensables.	PAR – Ajouter après : « la jeunesse quelle qu'elle soit et où qu'elle soit » : ... , contrairement aux établissements privés qui participent à la ségrégation sociale et scolaire, voire au séparatisme. Notre mandat de réserver l'argent public à l'école publique est toujours d'actualité. Avec la FSU, le SNES revendique la scolarité obligatoire portée à 18 ans...
008		XXX -
009	Fiche 1 - Vive l'école laïque !	PAR – Fiche 1 – Remplacer le titre par : Défendre l'école publique laïque !
010	Après l'assassinat de Samuel Paty, avec celui de Dominique Bernard, les terroristes islamistes se sont attaqués à l'école publique laïque. Sa mission émancipatrice leur est insupportable. Le SNES-FSU honorera leur mémoire en exigeant les moyens permettant à l'école laïque de faire vivre ses ambitions. Elle est une fabrique pour faire société sur des bases communes partagées. Des citoyen·nes, formé·es par elle à l'autonomie de pensée reposant sur la raison, peuvent faire obstacle à toutes les dominations. Les attentats islamistes, les offensives réactionnaires (l'extrême droite y étant très active) contre des enseignements et des personnels, la relativisation des savoirs et théories scientifiques rappellent les enjeux démocratiques inhérents au renforcement de l'école laïque.	PAR - Après « faire vivre ses ambitions », ajouter : L'affaire Stanislas a mis en lumière le séparatisme exercé par les établissements privés, voire le non-respect de la loi, la diffusion du sexisme et de l'homophobie. A l'opposé, l'école publique est une fabrique pour faire société sur des bases communes partagées. Après « dominations » ajouter : La signature d'un protocole avec le seul enseignement privé catholique par Pap Ndiaye, la création de l'association des parents vigilants et les pressions issues de la manif pour tous démontrent une forte pression des forces d'extrême droite contre l'école publique laïque. A la fin du § ajouter : L'école libre c'est l'école publique. Le SNES-FSU réclame un audit annuel et systématique des établissements privés sous contrat justifiant le maintien des aides publiques tout en gardant l'objectif à terme que l'argent public ne finance que l'école publique.
011	Elle crée les conditions de l'émancipation en protégeant des prosélytismes et en faisant cesser en son sein les assignations. Cela doit être expliqué. Y faire étudier tous les jeunes doit être une exigence nationale. Ce n'est pas le projet de celles et ceux qui prétendent défendre l'école laïque, soit pour stigmatiser les musulman-es, soit pour y perpétuer leurs tutelles. Face à ces défis, la loi de 2004 et les conditions de son application doivent permettre l'accueil de l'ensemble des élèves sans discrimination et sans concession à l'égard des pressions ou du prosélytisme.	XXX -
012	L'école laïque ne se défie pas de ses élèves. Elle doit permettre à toute la jeunesse d'entrer dans une dimension réflexive et critique, dans laquelle, dans le cadre de la loi, leurs questionnements ou avis sont légitimes. L'école laïque doit faire percevoir l'utilité pour tous et toutes du principe de laïcité. Les formations « laïcité » à destination des personnels doivent intégrer les dimensions intellectuelles	XXX -

	émancipatrices de la laïcité scolaire, ce qu'elles font peu actuellement.	
013	L'école laïque n'est pas un idéal éthéré derrière lequel le pouvoir peut se réfugier à chaque drame pour mieux poursuivre les politiques de son affaiblissement. Il faut des actes pour protéger et valoriser les personnels comme leurs métiers. L'argent public doit aller à l'école publique. Cela permettra en particulier une gratuité complète effective notamment pour les élèves des familles défavorisées.	<p>PAR – A la fin du §, ajouter : ... des familles défavorisées <i>et de diminuer la ségrégation socio-scolaire organisée par le privé sous contrat financé à plus de 75 % par l'argent public.</i></p> <p><i>Le secteur marchand continue également son entrée dans nos établissements via les outils numériques, les soi-disant aides à l'orientation, la découverte des métiers : il faut renforcer les contrôles sur toutes les entreprises qui veulent intervenir dans les établissements scolaires, et ne rien laisser imposer aux équipes.</i></p>
014	Le SNES-FSU sera à l'offensive, dans le cadre le plus unitaire possible, pour défendre et populariser les particularités de l'école publique laïque.	<p>PAR - A la fin, ajouter : ... , <i>dénoncer le privé sous contrat qui contribue si fortement à la ségrégation socio-scolaire, bénéficie de 75 % de fonds publics tout en sélectionnant ses élèves, voire en ne respectant pas le cadre de la loi (sexisme, homophobie, non-respect des programmes ou de la liberté de croire ou ne pas croire) et réclamer l'usage des fonds publics pour l'école publique.</i></p>
015		XXX -
016	Fiche 2 - Mixité sociale et scolaire	XXX -
017	La publication des IPS démontre que l'enseignement privé sous contrat, financé à 73% par l'argent public, sépare les élèves. Les jeunes de milieu favorisé y sont majoritaires (55% en 2021 contre 32 % dans le public qui scolarise trois fois plus d'élèves boursier-es). Pourtant, les gouvernements Macron le financent toujours plus. Le nombre d'établissements privés entrant dans les Contrats locaux d'accompagnement (CLA ou la « nouvelle éducation prioritaire ») ne cesse d'augmenter. Le ministre Ndiaye a signé un protocole d'accord avec le privé catholique sous contrat prétendant favoriser la mixité sociale et scolaire ! L'État s'y place à son service. Le SNES-FSU dénonce cette faute. L'argent public doit financer exclusivement l'école publique laïque. Quelles politiques publiques pour garantir la mixité sociale et scolaire du collège au lycée ?	<p>PAR – Après «... élèves boursier-es). », ajouter : <i>La polémique autour de l'ex-ministre de l'Éducation Amélie Oudéa-Castera a bien montré que l'école privé n'est majoritairement plus un choix confessionnel mais un choix de l'entre-soi.</i></p> <p>Ajouter : Pourtant, les gouvernements Macron <i>et certaines collectivités territoriales</i> le financent toujours plus.</p> <p>Ajouter : L'État s'y place à son service <i>et finance toujours plus le concurrent de l'école publique.</i></p> <p>Supprimer : Quelles politiques publiques pour garantir la mixité sociale et scolaire du collège au lycée ?</p> <p>Ajouter à la fin du § : <i>Avec l'objectif que les moyens publics soient réservés à l'école publique uniquement , dans l'immédiat nous demandons :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>-les moyens octroyés aux établissements privés sous contrat doivent être fortement modulés sur des critères de mixité sociale et scolaire et par l'État et par les collectivités territoriales.</i> <i>-des algorithmes d'affectation transparents doivent en outre permettre de leur retirer la sélection des élèves afin d'améliorer la mixité sociale et scolaire en leur sein et dans l'école publique. Sans contraindre les familles à l'école privée évidemment, il faut que l'affectation se fasse, parmi les demandeurs, avec des critères de mixité sociale et scolaire élevés.</i> <i>-les établissements privés sous contrat doivent enfin accueillir également les élèves à besoin éducatifs particuliers des familles qui le souhaitent.</i> <p><i>L'école privée doit redevenir un choix confessionnel et non un choix de l'entre-soi.</i></p> <p><i>La publication des résultats aux examens et les classements des établissements accréditent l'idée que les établissements privés font « mieux »</i></p>

		<p><i>alors que résultats scolaires et IPS sont corrélés : il faut absolument démonter cette idée et donner beaucoup plus aux établissements qui accueillent les élèves de famille moins favorisées socialement, bien plus que ce que les politiques d'éducation prioritaire ont fait jusqu'à maintenant et qui est insuffisant, notamment sur la question des effectifs par classe.</i></p> <p><i>Le privé sous contrat ne doit plus s'exonérer du respect de la loi et doit mettre en place les réformes qui s'imposent au public, pour ne plus en tirer une stratégie de captation des élèves.</i></p>
018	Le ministère prétend améliorer la mixité sociale dans les collèges publics par deux mesures :	XXX -
019	- L'ouverture de sections internationales ou de classes à horaires aménagées dans des collèges à faible IPS. Cela est peu efficace pour le SNES-FSU qui pointe le risque de ségrégation intra-établissement ;	PAR – A la fin du §, ajouter : <i>et de contournement de la carte scolaire.</i>
020	- L'appariement de deux collèges dont les IPS diffèrent de façon à équilibrer la sectorisation des élèves : à quelles conditions le SNES-FSU peut-il soutenir ces collèges multisecteurs ?	PAR -Supprimer la question et ajouter à la fin du § : L'appariement de deux collèges dont les IPS diffèrent de façon à équilibrer la sectorisation des élèves : à quelles conditions le SNES-FSU peut-il soutenir ces collèges multisecteurs ? <i>cela ne suffit pas à faire une politique de mixité sociale et scolaire qui doit viser une échelle beaucoup plus grande. Les expérimentations doivent être plus ambitieuses et s'appuyer sur les réseaux de transport public. Les expérimentations doivent être accompagnées de moyens pour baisser les effectifs par classe, permettre les petits groupes, et accompagner l'hétérogénéité accrue des classes.</i>
021		PAR – Pour affecter les élèves en lycée comme dans le supérieur, un bonus fondé sur l'IPS des établissements fréquentés durant toute la scolarité permettrait de valoriser les parcours effectués dans le respect de la carte scolaire et juguler les stratégies d'évitement (sans pénaliser les élèves en situation de handicap).
022	Pour le SNES-FSU, les politiques publiques doivent converger vers une mixité sociale accomplie dans tous les établissements. Dans l'attente, une politique forte d'éducation prioritaire doit être impulsée au niveau national.	PAR- Pour le SNES-FSU, les politiques publiques doivent converger vers une mixité sociale accomplie dans tous les établissements. <i>Les dispositifs qui favorisent l'évitement scolaire ou la ségrégation au sein de l'établissement (cham, chad, chat, sections internationales, sections sportives, sections européennes...) doivent être revus et ne pas nuire à la mixité sociale et scolaire interne et entre établissements, tout en offrant au plus grand nombre l'accès à ces parcours enrichissants.</i> Dans l'attente, une politique forte d'éducation prioritaire doit être impulsée au niveau national.
023	Le ministère communique peu sur l'éducation prioritaire, l'abandonnant et réduisant progressivement ses moyens. La révision de la carte de l'éducation prioritaire est repoussée à la rentrée 2025 alors qu'elle est nécessaire et urgente. Le SNES-FSU mènera campagne contre la délabellisation des REP si cette menace se précise. Une nouvelle carte se doit au contraire d'être ambitieuse, intégrant les lycées en relevant. Elle doit prendre en compte l'aggravation des inégalités	PAR – Ajouter : Le ministère (...) alors qu'elle est nécessaire et urgente. <i>En effet, elle date de 2014 et une clause de revoyure était prévue 5 ans plus tard mais n'a jamais eu lieu.</i> Le SNES-FSU mènera campagne (...) si cette menace se précise. <i>Le SNES défend une éducation prioritaire basée sur une limitation des effectifs et un abondement des dotations horaires.</i> Une nouvelle carte se doit au contraire d'être ambitieuse, <i>et doit réintégrer les lycées qui en relèvent et</i>

	économiques et sociales dans une période de crises successives. Le SNES-FSU luttera contre la généralisation annoncée de cités éducatives à tous les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).	intégrer davantage de collèges en REP+. Elle doit prendre (...) de crises successives. Elle doit permettre une baisse forte des effectifs par classe pour pouvoir jouer son rôle, la recherche montrant que les moyens supplémentaires dont elle a jusqu'à maintenant bénéficié ont toujours été insuffisants pour qu'ils puissent porter leurs fruits. Le SNES-FSU luttera (...) politique de la ville (QPV). Il en demande la suppression.
024		XXX -
025	Fiche 3 – Des programmes pour émanciper	XXX -
026	Les contenus et les pratiques doivent permettre de mieux prendre en compte les enjeux démocratiques, les rapports sociaux, les inégalités sociales et scolaires. La vigilance s'impose dans un contexte d'attaques récurrentes, politiques ou religieuses.	XXX -
027	Le concept de « fondamentaux » renvoie à des éléments de français et de mathématiques, évalués et vérifiés par les évaluations nationales. Parfois en contradiction avec les programmes, ils concourent à une perte de sens du métier, minorent les différents pans de la culture scolaire, organisent le collège du tri social et standardisent les pratiques professionnelles.	PAR- A la fin, ajouter : <i>et appauvrissent les contenus pédagogiques.</i>
028	La « culture générale » prônée par le ministère s'inscrit dans cette conception individualiste et utilitariste de l'éducation avec la volonté de restreindre la culture à un patrimoine garant de la Nation.	XXX -
029	Le SNES-FSU y oppose une éducation plus complète pour tous et toutes, permettant l'émancipation par les savoirs. Il récuse le nouveau socle commun annoncé et ses quatre « familles de compétences ».	PAR -Ajouter à la fin du §: <i>Le nouveau socle est réducteur. Il ne prend pas suffisamment en compte l'ensemble des disciplines, il doit permettre aux élèves d'accéder à une culture commune, ambitieuse et émancipatrice, s'appuyant sur tous les domaines culturels afin de leur donner accès à la compréhension du monde qui les entoure.</i>
030	Le SNES-FSU défend des programmes nationaux déclinés annuellement permettant de construire une culture commune ambitieuse et de faire vivre la laïcité scolaire dans toutes les disciplines.	PAR -Ajouter à la fin du §: <i>La refonte simultanée des programmes prévue en Cinquième, Quatrième et Troisième à la rentrée 2026 serait une charge de travail immense et déraisonnée pour les enseignants, risquant de reproduire la catastrophe industrielle qui a suivi la mise en œuvre forcée de la réforme de 2016.</i>
031	Les pratiques pédagogiques et les méthodes doivent relever de la liberté pédagogique des professeur-es. La formation continue, sur le temps de service, doit leur permettre de faire des choix éclairés, loin des « bonnes pratiques » imposées.	PAR – Modifier : La formation continue <i>doit revenir</i> sur le temps de service, <i>elle</i> doit leur permettre de faire des choix éclairés, loin des « bonnes pratiques » imposées. Ajouter : <i>Elle doit permettre un lien fort avec la recherche universitaire et les institutions culturelles. Le SNES-FSU s'oppose à la mise en place des manuels «labellisés».</i>
032	Comment mieux prendre en compte les questions d'égalité de genre et d'éducation à la sexualité dans les différents temps, formes scolaires, et dans toutes les	PAR - Supprimer le § et remplacer par : <i>Pour être mieux prises en compte, les questions d'égalité de genre, d'éducation à la sexualité, de réchauffement</i>

	disciplines ? Comment permettre aux élèves de mieux comprendre les phénomènes climatiques et les enjeux écologiques, les enjeux concernant l'information, les médias, le numérique et la protection des données ? Quels contenus ? Quelles pratiques ? Quels outils ? Quelle formation ?	climatique et d'enjeux écologiques et de justice sociale, d'éducation à l'information, au numérique et à la protection des données, à l'Intelligence Artificielle et à ses enjeux, doivent être intégrées dans les programmes disciplinaires et ne pas relever de « l'éducation à » ou à l'intervention ponctuelle et éventuelle d'associations ou d'entreprises privées.
033		XXX -
034	Le SNES-FSU réaffirme l'importance des diplômes et rappelle son refus des certifications. Le DNB et le baccalauréat doivent permettre d'évaluer des apprentissages scolaires : comment en particulier concevoir une épreuve orale du DNB et des épreuves orales du baccalauréat du point de vue des contenus évalués, du déroulement des épreuves et de la composition des jurys afin qu'elles soient centrées sur des savoirs et savoir-faire disciplinaires ?	PAR – Le SNES-FSU réaffirme l'importance des diplômes <i>nationaux</i> et rappelle son refus des certifications, <i>émanant souvent, notamment en LV, d'instituts privés et payants</i>. Le DNB et le baccalauréat doivent permettre d'évaluer des apprentissages scolaires : comment en particulier concevoir une épreuve orale du DNB et des épreuves orales du baccalauréat du point de vue des contenus évalués, du déroulement des épreuves et de la composition des jurys afin qu'elles soient centrées sur des savoirs et savoir-faire disciplinaires ? <i>L'épreuve orale du DNB doit avoir un cadrage national.</i> <i>Le SNES-FSU revendique une adaptation réelle des épreuves des examens nationaux aux élèves en situation de handicap.</i>
035		XXX -
036	Fiche 4 - Un collège démocratisant	XXX -
037	Toutes les classes de collège accueillent désormais plusieurs élèves à besoins éducatifs particuliers dépendant de dispositifs d'inclusion (SEGPA, ULIS, UPE2A), bénéficiant de PPS ou PAP ou sans identification de leurs problèmes d'apprentissage. Le SNES-FSU demande un maximum de 20 élèves par classe (16 en Éducation prioritaire) pour assurer la réussite de toutes et tous, tout en donnant les conditions d'une école plus inclusive.	PAR – Avant le début ajouter: <i>Le SNES-FSU s'oppose fermement à la logique de tri scolaire et social que les annonces « choc des savoirs » dessinent pour le collège avec la mise en place de groupes de niveaux en 6^e et 5^e en français et mathématiques. Il s'agit là d'une régression et d'une vision réactionnaire de l'école qui va à l'encontre de ce que la recherche prône pour faire progresser tous les élèves. Il est illusoire de penser que les groupes vont avancer au même rythme selon le même programme et que des élèves vont pouvoir changer de groupe en cours d'année. L'éclatement du groupe classe va détériorer le travail des équipes et désorienter les jeunes élèves de 6^e et 5^e. Nous en connaissons maintenant les effets délétères sur les lycéens. Par ailleurs, la complexité des mises en barettes impose de telles contraintes que les emplois du temps seront parfois impossibles à mettre en œuvre.</i> A la fin du §, ajouter : <i>afin d'accompagner convenablement chacun de nos élèves sans en laisser aucun de côté.</i>
038	Dans un cadre conjuguant baisse des effectifs, plan de recrutement de professeur-es, bâti scolaire adapté et rénové, le SNES-FSU propose d'augmenter le temps d'enseignement jusqu'à 32 heures par semaine au collège afin de contrer les inégalités qui se creusent hors du temps scolaire.	PAR - Dans un cadre conjuguant baisse des effectifs, plan de recrutement de professeur-es, bâti scolaire adapté et rénové <i>pour répondre aux défis du réchauffement climatique, des économies d'énergie, et d'éventuelles pandémies</i>, le SNES-FSU propose d'augmenter le temps d'enseignement jusqu'à 32 heures par semaine au collège afin de contrer les inégalités qui se creusent hors du temps scolaire.
039	Le projet de grille horaire du SNES-FSU garantit pour chaque discipline des séances	PAR -Le projet de grille horaire du SNES-FSU garantit pour chaque discipline des

	en groupes à effectif réduit et/ou un volume horaire accru financé. Le but est de construire pour tous et toutes une culture commune, en permettant de varier les situations d'apprentissage pour créer, expérimenter, manipuler, coopérer.	séances en groupes à effectif réduit et/ou un volume horaire accru financé et fléché . Le but est de construire pour tous et toutes une culture commune, en permettant de varier les situations d'apprentissage pour créer, expérimenter, manipuler, coopérer.
040	Toutes les dimensions des programmes, repensés dans leur cohérence, doivent pouvoir être travaillées au sein de la classe, sans avoir à en externaliser une partie, comme c'est trop souvent le cas, notamment sous la forme de devoirs à la maison, facteurs eux aussi d'aggravation des inégalités scolaires. Les conditions doivent permettre aux professeur-es de remédier en classe aux difficultés scolaires. Pour les élèves les plus fragiles, des temps de remédiation sont prévus à la main des équipes.	
041	Rétablir l'enseignement de la technologie en Sixième est primordial. Le SNES-FSU propose aussi un enseignement d'information-documentation sur tous les niveaux et un enseignement des LCA pour l'ensemble des élèves en Sixième et Cinquième.	PAR – Rétablir l'enseignement de la technologie en Sixième est primordial. Le SNES-FSU propose aussi un enseignement d'information-documentation sur tous les niveaux et un enseignement des LCA pour l'ensemble des élèves en Sixième et Cinquième. Les mandats de Montpellier sur la technologie sont toujours d'actualité.
042	Une option obligatoire et financée serait intégrée en Troisième : quel menu proposer pour cette option sans conditionner l'orientation vers une voie du lycée ?	PAR – Remplacer par: Une option obligatoire et financée serait intégrée en Troisième : quel menu proposer pour cette option sans conditionner l'orientation vers une voie du lycée ? pour permettre aux élèves de formuler un choix (option sportive, de langue, artistique etc.) sans que soit conditionnée leur orientation vers une voie du lycée. Il faudrait également un cadrage académique (sur le modèle de la carte des langues).
043	L'option obligatoire pourrait-elle démarrer en Quatrième, notamment pour des disciplines fragilisées (comme LCA ou LVER), en écartant tout risque de créer des filières au sein du collège unique ?	XXX -
044		XXX -
045	Fiche 5 - Un autre lycée est possible	XXX -
046	Les réformes Blanquer ont inscrit l'organisation du lycée dans le mécanisme de la sélection généralisée pour l'accès à l'enseignement supérieur. En cinq ans, le lycée est devenu le terrain d'expérimentation grandeur nature d'une politique éducative qui scelle l'abandon du projet démocratique d'élévation des qualifications de toute la population, à l'œuvre depuis la fin du XVIII ^e siècle. C'est une rupture majeure dans l'histoire de l'éducation en France. Sous couvert de la liberté de choix et de l'individualisation des parcours de formation, l'organisation des enseignements entretient la relégation des moins favorisé-es, socialement et scolairement.	PAR – A la fin du §, ajouter : Les effectifs sont également trop lourds au lycée. Il faut absolument les réduire à 25 par classe ou par groupe maximum, tout en tenant compte de l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers.
047	L'évaluation devenue permanente et largement locale avec le contrôle continu, conditionne des possibilités de poursuite d'études de plus en plus réduites faute de places. Sous le régime instable de dizaines d'ajustements successifs, les modalités du bac et du lycée sont devenues illisibles et entretiennent un climat d'anxiété et de tensions peu propice aux apprentissages. Il faut en finir avec le colmatage de	PAR -L'évaluation (...) sont devenues illisibles notamment pour les élèves les plus fragiles socialement et qui ne bénéficient pas d'un environnement familial propice à les guider dans leurs choix d'orientation et entretiennent un climat d'anxiété et de tensions peu propice aux apprentissages et créateur de souffrances pour les élèves et en conséquence pour les enseignant-es . Il faut

	réformes fondamentalement viciées et avec un lycée qui ne permet plus de préparer les jeunes à l'enseignement supérieur.	en finir (...) l'enseignement supérieur. En attendant de revenir sur les réformes du baccalauréat et du lycée et de créer davantage de places dans le supérieur, il faut exiger : -la publication des algorithmes de tri de Parcoursup, -un calendrier des épreuves du baccalauréat soucieux des conditions de travail des collègues et de passation des élèves. -la séparation des programmes oral / écrit pour le Grand Oral -l'allègement des programmes dans certaines disciplines
048	Le SNES-FSU revendique l'accès pour la totalité des jeunes à l'une des trois voies du lycée. Des séries rénovées permettront une formation cohérente, en lien avec des poursuites d'études, ouvertes et diversifiées, le tout avec des programmes entièrement repensés. L'ensemble des mandats du congrès de Montpellier reste à cet égard d'actualité.	PAR - Ajouter à la fin du §: Les trois voies du lycée doivent être clairement identifiées. Si la voie professionnelle l'est facilement, la voie technologique quant à elle est souvent confondue avec la voie générale. La réforme confuse de Blanquer, dont nous continuons à demander l'abrogation, fait de la voie technologique une pâle copie de la voie générale avec une 1^{ère} année généraliste et remplace la pédagogie par projet par un empilement de savoirs encyclopédiques. La différenciation concrète de ces deux voies doit être visible et accessible aux élèves dont les besoins spécifiques nécessitent le choix mûri de la voie technologique.
049	Dans ce cadre, comment préciser l'organisation de formations qui allient à la fois culture commune et spécialisation progressive ? Sur quelle durée ?	PAR - Dans ce cadre, comment préciser l'organisation de formations qui allient à la fois culture commune et spécialisation progressive ? Sur quelle durée ? La première année du lycée doit être une année de consolidation et de découvertes des spécialités. Des enseignements fondés sur les bases scientifiques et technologiques constituent un socle commun permettant aux trois voies de se croiser et une base commune depuis laquelle s'élancent des spécialités.
050	Comment penser l'articulation entre les trois voies afin de rendre concrète la possibilité de passerelles ?	PAR - Comment penser l'articulation entre les trois voies afin de rendre concrète la possibilité de passerelles ? Une première d'adaptation après un an en LGT ou en LP, avec renforcement dans certaines matières dans les deux sens, créerait des passerelles possibles entre les trois voies du lycée.
051	Le diplôme du bac, premier grade universitaire, doit redevenir la seule condition d'accès à l'université. Il doit se fonder sur des épreuves nationales, terminales et anonymes, dont les modalités seront pensées en fonction des apprentissages scolaires.	PAR – A la fin du §, ajouter : Dans cet objectif, il faut que les résultats du bac soient publiés avant ceux de Parcoursup. L'inversion de temporalité qui existe aujourd'hui tend à déposséder le bac de son essence même de passage obligé pour attester un niveau et une aptitude à poursuivre des études.
052		PAR -Le SNES-FSU exige : - l'abandon du stage de seconde : ce dernier est non seulement inégalitaire, la qualité du stage dépendant du réseau -ou de l'absence de réseau- des familles, mais il peut être remplacé par un séjour à l'étranger -à la charge des familles qui en ont les moyens- ou par le SNU, que nous combattons. -l'abandon du SNU et le reversement des moyens budgétés vers

		<i>l'enseignement public</i>
053	Fiche 6 - Pour un droit au lycée	XXX -
054	Le projet Attal conditionne l'accès au lycée général, technologique et professionnel, à l'obtention du DNB dès 2025. Au vu des taux de réussite actuels au diplôme, plus de 10% des jeunes scolarisé-es en Troisième seraient alors privé-es d'accès en Seconde. Le SNES-FSU refuse le principe de classes « prépa-lycée », qui institutionnalise la relégation de dizaines de milliers de jeunes de 15 ans sans autre perspective que la sortie du système scolaire.	PAR- Ajouter à la fin du § : <i>Ces mesures visent sans doute à favoriser l'apprentissage précoce. Elles risquent de renforcer également le hors-contrat dans les grandes villes</i>
055	Le DNB marque une étape dans le continuum de la formation des jeunes jusqu'à 18 ans mais ne doit en aucun cas constituer un obstacle au maintien dans le système scolaire. Le diplôme seul doit valider un niveau d'apprentissage dans toutes les disciplines. Aucune certification (maths, LV, informatique ou numérique, etc.) ne peut y trouver place.	PAR – A la fin, modifier : ne peut y trouver place <i>saurait le compléter au risque de le remplacer ou le faire disparaître</i>
056	La classe de Seconde, qu'elle soit professionnelle ou générale et technologique, doit se concevoir comme la plus commune possible à l'ensemble des élèves. C'est la condition nécessaire à l'existence de passerelles entre la voie professionnelle et le lycée général et technologique. Dans un premier temps, le SNES-FSU propose de penser pour la Seconde des contenus plus proches voire communs à toutes les voies du lycée. Comment envisager concrètement cette culture commune ?	XXX -
057	L'organisation de la Seconde doit à la fois s'appuyer sur les enseignements de collège et créer les conditions d'une information éclairée vers le cycle terminal de la voie générale et technologique.	XXX -
058	La continuité des enseignements technologiques, linguistiques et artistiques doit être assurée au lycée par des enseignements de tronc commun qui reprennent les enseignements obligatoires du collège tout en les complétant par un éventail d'enseignements optionnels le plus vaste possible, tous bénéficiant de financements fléchés. Les mandats du congrès de Montpellier qui imposent de choisir une option technologique et une option parmi celles des enseignements artistiques, LCA ou de langues vivantes et régionales, demeurent d'actualité.	XXX -
059	Les dispositifs de remédiation ne doivent être ni dissociés du travail en cours ni externalisés. Ils doivent concerner toutes les disciplines et ne dépendre que de la conception des enseignant-es au sein de leur classe. Quelles solutions pour remédier aux difficultés scolaires dans la classe et au quotidien ?	PAR – Les dispositifs de remédiation (...) au sein de leur classe. Quelles solutions pour remédier aux difficultés scolaires dans la classe et au quotidien ? <i>Pour remédier aux difficultés scolaires, il faut absolument baisser les effectifs par classe et par groupe pour accompagner efficacement chaque élève. Le travail personnel de l'élève doit pouvoir être réalisé au sein de l'établissement en lui en donnant les conditions matérielles (salle de travail, CDI assez grand, matériel informatique, connexion wifi...) et les moyens humains (soutien disciplinaire, salle d'études surveillées, nombre suffisant de professeur-es documentalistes...)</i>
060		XXX -
061	Fiche 7 - Le supérieur pour toutes et tous	XXX -
062	Le SNES-FSU renouvelle son mandat d'abandon de Parcoursup qui ne favorise pas	XXX –

	les poursuites d'études dans le supérieur. Cette plateforme brouille les repères entre formations sélectives ou non, publiques ou non, réduisant les possibilités d'inscription des bachelier-es dans la filière de leur choix. Les formations supérieures privées en tirent profit, ce qui déstabilise notamment le post-bac des lycées, des formations sous statut scolaire qui peuvent connaître des difficultés de recrutement. Pour le SNES-FSU, les BTS et CPGE participent pleinement de la démocratisation de l'enseignement supérieur et doivent davantage être valorisés par le ministère.	
063	La poussée de l'apprentissage sur les STS est un problème. Elle confronte les collègues à la question de la mixité des publics en accueillant au sein de la même classe des candidat-es sous statut scolaire et d'autres sous statut d'apprenti-e. L'apprentissage se développe très fortement au bénéfice des centres de formation privés hors contrat avec des subventions publiques très fortes. Pour y faire face, peut-on accepter la mise en place de public mixé ou doit-on refuser ce type d'organisation au sein des établissements publics ?	XXX -
064	Quelle peut être la stratégie à adopter pour lutter efficacement contre un mode de formation qui pénalise fortement les jeunes des classes populaires ?	<p>PAR -Quelle peut être la stratégie à adopter pour lutter efficacement contre un mode de formation qui pénalise fortement les jeunes des classes populaires ?</p> <p>PAR -Quelle peut être la stratégie à adopter pour lutter efficacement contre un mode de formation qui pénalise fortement les jeunes des classes populaires qui se dirigent vers l'apprentissage pour des raisons économiques, le SNES-FSU propose que les études soient rémunérées au même taux, qu'elles soient en apprentissage ou en formation initiale : un parcours formation emploi sécurisé.</p>
065	Comment reprendre la main sur l'apprentissage et favoriser les formations sous statut scolaire ?	<p>PAR -Ajouter à la fin: La sécurisation du parcours de l'apprentissage doit être à l'ordre du jour. En effet, quel devenir pour un alternant dont l'entreprise est défaillante ? L'état doit prendre ses responsabilités en multipliant les contrôles de ces centres de formations et en sécurisant les parcours des apprenants en sélectionnant voire labélisant les entreprises engagées dans ce type partenariat.</p>
066		XXX -
067	Pour les CPGE, la mobilisation des collègues dans laquelle le SNES-FSU a joué un rôle prépondérant, a permis le retrait du projet de réforme des prépas économiques. La baisse globale des effectifs de prépa due à la réforme du lycée est enrayée. Cependant, les prépas de proximité ont été durablement fragilisées : il faut cesser les fermetures de classes, notamment au prétexte d'expérimentations avec des universités pour décrocher une L3. Doit-on aller vers une demande de reconnaissance de L3 avec les Grandes Écoles ou garder la ligne du continuum 2+3 pour l'obtention du grade master ?	<p>PAR -Pour les CPGE, (...) pour décrocher une L3. Il faut lutter contre la prolifération des CPES qui concurrencent les CPGE à moindre coût : nos mandats de Montpellier sur cette question sont toujours d'actualité. Doit-on aller vers une demande de reconnaissance de L3 avec les Grandes Écoles ou garder la ligne du continuum 2+3 pour l'obtention du grade master ?</p>
068		<p>PAR -Les moyens du supérieur doivent être revus fortement à la hausse. La hausse du nombre d'étudiants et de leurs qualifications doivent être encouragés. Il faut non seulement revenir sur la sélection mise en place par</p>

		<p>Parcoursup mais aussi créer les places nécessaires dans le Supérieur, et donner les moyens pour un encadrement satisfaisant dans toutes les formations du Supérieur.</p> <p>En attendant la fin de la sélection dans Parcoursup, des critères clairs et transparents de spécialités, d'option et de niveau attendu doivent être publiés afin qu'une information fiable soit donnée, dès la seconde, aux familles et aux élèves, afin d'éviter les impasses actuelles rencontrées en classe de terminale.</p>
069	Les Greta participent à la mission de service public de l'éducation et la formation tout au long de le vie (ETLV). Comment permettre aux GRETA d'assurer cette mission de service public ?	XXX -
070		XXX -
071	Fiche 8 - Un numérique maîtrisé	XXX -
072	Le ministère et les collectivités s'obstinent à percevoir le « numérique » comme une ressource où puiser des solutions sans évaluer les résultats ou les conséquences à court et long terme. L'obsolescence des supports pour le fonctionnement de logiciels en constante évolution induit des pratiques difficilement tenables : renouvellement permanent du matériel, utilisation de matériels personnels. Comment ne pas aggraver le bilan environnemental lié à la durée de vie du matériel informatique ?	XXX -
073	Pour le SNES-FSU, tout élément (matériel physique, portail, logiciel...) qui a vocation à être utilisé par les professionnel·les doit faire l'objet de consultations et d'échanges avant la mise en place, et en cours d'usage. Les personnels ne sont pas des usagers au même titre que les élèves ou parents. L'expertise du terrain, de l'utilité et de la faisabilité en situation de travail ne relève que des professionnel·les. Que devrait être une véritable concertation ?	XXX -
074	Les élèves et les personnels ne sont pas des objets d'expérimentations. Nos mandats sur la liberté pédagogique, les formations en ligne, l'enseignement hybride et à distance et la marchandisation de l'éducation restent valides. Le SNES-FSU sera particulièrement vigilant sur le respect de ces principes avec les usages de l'IA qui seraient envisagés. Quels sont les impacts des intelligences artificielles (IA) sur le travail des élèves et quelles réponses y apporter ?	XXX -
075	Comment les IA risquent-elles de dénaturer les métiers et comment s'en prémunir ?	<p>PAR – Comment les IA risquent-elles de dénaturer les métiers et comment s'en prémunir ? Tout recours à une IA dans le champ de l'éducation doit faire l'objet d'une expérimentation contrôlée dont les résultats feront l'objet d'une étude scientifique afin de les infirmer ou confirmer. Des formations sur le fonctionnement, l'éthique, les conséquences sociales de l'IA doivent être intégrées à la formation initiale et continue des enseignants. Les programmes doivent également introduire une réflexion critique sur son usage par les élèves, les citoyens, les politiques, le monde économique.</p>

076	Dans la perspective d'une véritable politique de prévention, quelles formes pourrait prendre une « pause numérique » afin de ne pas encourager les élèves ni les personnels à utiliser sans arrêt les objets et solutions numériques ?	XXX -
077	L'EMI ne peut se résumer à une éducation aux dangers des usages numériques ni à un enseignement du numérique réduit à de « bonnes pratiques ». La technologie ne peut pas non plus être réduite au numérique. Quel bilan faire des contenus, des programmes, des pratiques et de l'évaluation en SNT ?	XXX -
078	Quel bilan peut-on faire de la mise en place de la plateforme PIX quant aux apprentissages ?	PAR -Par manque de temps, les élèves ne sont pas assez entraînés aux compétences que PIX valide. Le matériel numérique n'est souvent pas adapté ni suffisant. Un enseignement des compétences numériques nécessiterait aussi des groupes à effectif réduit et du temps de concertation pour les équipes.
079	Le SNES-FSU rappelle qu'il demande l'abandon de la certification PIX, d'autant qu'il s'agit aussi d'évaluer ce que les élèves ont appris en dehors du cadre scolaire, ce qui renforce les inégalités.	XXX -
080		PAR – La maintenance informatique est très chronophage et parfois mal prise en charge dans les établissements Trop d'établissements prennent sur leurs fonds propres pour payer la maintenance informatique qu'ils externalisent. Il faut une hausse de la décharge pour les référents numériques, et la création d'un corps et d'emplois de maintenance informatique dans les établissements scolaires.
081	Fiche 9 - École inclusive	XXX -
082	Tout-e jeune doit pouvoir être scolarisé-e et la scolarité en milieu ordinaire doit être recherchée. Dans le contexte actuel, l'école inclusive est soumise à une logique comptable bien plus qu'humaine et éducative. Les injonctions paradoxales de l'État, l'insuffisance de moyens provoquent de la souffrance au travail, de la souffrance pour une partie des élèves. Les structures et dispositifs adaptés doivent rester une alternative pour certain-es élèves.	PAR – Après « doit être recherchée » ajouter : « l'école doit interroger les programmes, les pratiques et les évaluations pour rendre possible l'inclusion des élèves en milieu ordinaire. » A la fin du §, ajouter Le désengagement de l'enseignement privé dans l'inclusion des élèves à BEP devrait avoir pour conséquence davantage de moyens au public.
083	L'État doit se donner les moyens humains et financiers de l'accessibilité universelle qu'il promeut, en améliorant le bâti, en augmentant les places dans les structures spécialisées (IME, ITEP...), en réduisant les effectifs par classe, en créant des postes au sein d'équipes pluri-professionnelles, en améliorant le maillage territorial des dispositifs ULIS et classes UPE2A. Le SNES-FSU revendique la suppression des PIAL et la création d'un corps de la Fonction publique de catégorie B pour les AESH.	PAR -L'État doit (...) la suppression des PIAL, qui a fait de la mutualisation la norme de l'accompagnement, sans distinguer les handicaps, donc au détriment des élèves, pour lesquels un réel suivi ne peut plus être assurés par les accompagnants. Le SNES-FSU revendique aussi la création d'un corps de la Fonction publique de catégorie B pour les AESH. Le SNES-FSU revendique l'affectation à titre définitif des ERSEH du second degré et le versement des IMP, des IFP, un accès aux primes REP/REP+, une

		revalorisation salariale et statutaire des enseignant.es spécialisé.es (titulaires du CAPPEI, CAPSH, 2CASH, CAPSAI).
084	Les élèves allophones doivent avoir la possibilité de poursuivre leur scolarité au-delà de la première année en UPE2A.	PAR - Supprimer le § et remplacer par : Les élèves allophones doivent bénéficier de davantage d'heures lorsqu'ils sont en UPE2A. Pour les années suivantes, les heures de FLS doivent être abondées et prévues dans les services et les emplois du temps pour que les élèves de UPE2A n'aient pas à choisir entre FLS et cours de leur classe. Il faut qu'un budget soit alloué pour la traduction des ESS des familles allophones.
085	Le MEN doit développer un matériel pédagogique adapté et des formations pour tous les personnels parce qu'ils et elles sont tous concerné-es par les élèves à besoins éducatifs particuliers. Pour le SNES-FSU, c'est dès la conception des programmes que doit être pensé leur caractère inclusif dont découleront des diplômes eux aussi accessibles.	XXX -
086	Le SNES-FSU s'oppose aux PAS (pôles d'appui à la scolarité) et aux ARE (assistant-es à la réussite éducative) qui ne feraient qu'aggraver la dilution et la réduction des moyens. Le MEN doit cesser d'imposer des projets pour l'École sans concertation ni bilan, comme à la Conférence nationale du handicap d'avril 2023. Le SNES-FSU revendique le droit pour les organisations syndicales à participer au comité national du suivi de l'école inclusive (CNSEI) et, par principe, à tout projet touchant les élèves et les conditions de travail.	XXX -
087		XXX -
088	Fiche 10 - Climat scolaire	XXX -
089	Sous prétexte d'améliorer le bien-être des élèves et des personnels, les compétences dites psychosociales font leur chemin à l'école. Pour le ministère, la notion de climat scolaire est une porte d'entrée pour imposer une approche visant à un cadrage scolaire de « l'amélioration de soi » dans un but d'adaptabilité à la société et à l'économie. Comment lutter contre cette stratégie managériale qui entend normer les comportements, les personnalités et les métiers ?	PAR – Ajouter à la fin du § : Le bien-être à l'école correspond au travail sur les rapports entre les différents acteurs de l'école. Comment avoir des relations sereines alors que l'ensemble de la société est violente et tendue ? Paradoxe entre une politique qui met la pression sur tous les membres de la communauté scolaire (pression des résultats, des effectifs, de l'orientation, des moyens) et les monte les uns contre les autres (élèves, profs, parents, direction) tout en les sommant de bien s'entendre.
090	La santé mentale des jeunes est devenue récemment une préoccupation du ministère alors que ses politiques contribuent à sa dégradation. Les mesures envisagées ciblent notamment CPE et personnels de la vie scolaire pour des formations de secouristes en santé mentale. Face à l'enjeu de la santé mentale des jeunes, quelles formations, quelles prérogatives et actions, quels partenaires, vers quelles structures orienter, comment combattre les dérives observées et questionner le respect des règles en terme d'éthique et de laïcité ?	PAR – La santé mentale (...) Face à l'enjeu de la santé mentale des jeunes, quelles formations, quelles prérogatives et actions, quels partenaires, vers quelles structures orienter, comment combattre les dérives observées et questionner le respect des règles en terme d'éthique et de laïcité ? Il faut recruter PsyEN et personnels des pôles médico-sociaux La période covid a eu un impact sur la socialisation : nous rappelons notre

		<i>opposition aux cours à distance ou hybrides (comme le remplacement d'un prof absent par une capsule vidéo surveillée par un Aed). Attention à la déshumanisation : éclatement du groupe classe en lycée et bientôt au collège, avec des effectifs chargés qui diminuent le taux d'encadrement et le temps disponible.</i>
091	La prévention du harcèlement en milieu scolaire souffre d'un manque de personnels. Et les agent-es se trouvent souvent démuni-es face à ce phénomène complexe et insidieux. Pour le SNES-FSU, construire des réponses éducatives et pédagogiques pour lutter contre le harcèlement requiert une action réfléchie, concertée et financée sur le temps long. Quels mandats pour une lutte efficace contre le harcèlement en milieu scolaire (collectifs de travail, formation, temps de concertation...) ?	<p>PAR - La prévention (...) sur le temps long. Quels mandats pour une lutte efficace contre le harcèlement en milieu scolaire (collectifs de travail, formation, temps de concertation...)?</p> <p><i>Pour une lutte efficace contre le harcèlement scolaire, sont nécessaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>-des formation de l'ensemble des personnels (sur temps scolaire, type FIL),</i> <i>- la création d'une équipe ressource (utilisation d'IMP)</i> <i>- temps d'échange prévu sur temps de service, notamment avec les Aed.</i>
092	Programme « pHARe », numéro vert, référent-e harcèlement... quel bilan en faire ?	PAR -Programme « pHARe », numéro vert, référent-e harcèlement... quel bilan en faire ? <i>Sondage ad hoc dans les établissements, en distinguant des catégories d'après l'ancienneté de mise en place du programme pHARe et son degré de mise en œuvre.</i>
093	Quelles réponses pour contrecarrer le nouveau management public qui entend faire des équipes pluriprofessionnelles, toujours plus réduites, un outil de gestion de la pénurie des personnels mettant à mal missions et métiers ?	<p>PAR- remplacer le § par: <i>La multiplication de référents attaque les métiers : la création de 5 référents (décrochage, harcèlement, santé mentale, égalité filles-garçons, découverte des métiers) empiètent sur les missions des psyEN dont les recrutements chutent de façon alarmante</i></p> <p><i>Par conséquent, on assiste à une perte de repères pour les adolescents et à un découpage des adolescents en tranche de problématiques sans réelles bases théoriques et méthodologiques avec un risque de morcellement de la prise en charge et de la non concertation entre les différents référents.</i></p> <p><i>Des temps d'échanges entre équipe pluridisciplinaire sont nécessaires pour contribuer à comprendre et à proposer des solutions tenant compte de la complexité de chaque adolescent dans sa globalité.</i></p>
094	Le climat scolaire englobe aussi des facteurs liés aux conditions matérielles de construction et d'aménagement des établissements. Quelles revendications peut-on porter sur le bâti scolaire en lien avec l'accessibilité, la qualité des apprentissages, de l'éducatif, des relations entre les personnes ?	<p>PAR – Ajouter à la fin du § :</p> <p><i>Demander à ce qu'un principe de consultation directe des utilisateurs par la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage soit acté : questionnaire préparatoire adressé aux équipes et réunion avec les architectes et la collectivité de tutelle (membres du CA, par exemple, qui feraient remonter les idées exprimées en plénière).</i></p>
095	La notion de climat scolaire ne doit en rien être confondue avec une nécessaire sécurisation des établissements, des personnels et des élèves.	PAR – Ajouter à la fin du § : <i>« Cependant certains établissements doivent voir leur sécurisation renforcée, ce qui passe avant tout par un recrutement de</i>

		personnels de surveillance et de loge. Si les équipes pointent des failles de sécurité, leurs craintes et demandes doivent être entendues par l'administration.
096		XXX -
097	Fiche 11 - L'engagement n'est pas une obligation	PAR –Supprime et remplace. L'engagement selon Macron : l'embrigadement de la jeunesse.
098	Depuis 2017, E. Macron tente de créer les conditions d'une généralisation du Service national universel (SNU), au nom de l'engagement. L'EMC est aussi invoqué comme supposé remède à tous les maux de la société. Avec les labels « classe et lycée engagés », le ministère institue un SNU sur le temps scolaire tout en prétendant à un continuum entre contenus du séjour de cohésion et de l'EMC. Il fait du SNU une possibilité de déroger à la séquence d'observation en milieu professionnel obligatoire en fin de Seconde.	PAR – Après « au nom de l'engagement », ajouter « le SNES FSU s'oppose à la multiplication des classes défense notamment en éducation prioritaire et demande leur suppression. » A la fin du §, ajouter : « le SNES FSU demande au ministère une enquête sur les cas de violences en particulier sexistes et sexuelles qui ont été signalées dans des proportions très inquiétantes lors des premiers séjours de cohésion. »
099	Il ne s'agit plus d'émanciper par les savoirs mais de domestiquer la jeunesse par le management entrepreneurial et la discipline militaire. La « jeunesse engagée » doit apprendre à obéir aux règles, en acquérant les « soft skills » valorisables sur le marché de l'emploi, sans remettre en cause les structures de domination d'une société de plus en plus injuste.	XXX -
100	Dans ce schéma, les personnels du service public d'éducation, qui s'attachent à former des citoyen·nes libres et éclairé·es, sont méprisé·es. On les considère comme incapables de bien éduquer à la citoyenneté, tandis que d'autres acteurs sont encouragés. Ainsi, de nombreuses associations, créées sous l'égide d'entreprises, participent à la prise en charge des élèves, sous couvert de l'information à l'orientation, de l'amélioration du climat scolaire, ou du bien-être et de la confiance en soi. Le SNES-FSU demande qu'il soit mis un terme à ce type de partenariats.	XXX -
101	Il refuse le principe d'une éducation qui fait de la mise au pas de la jeunesse son unique objectif, que ce soit par des pseudo-stages en entreprise ou des simulacres de service national. Il revendique la disparition du SNU et de tous les dispositifs expérimentaux qui tendent à l'imposer sur le temps scolaire. L'EMC doit rester un enseignement cohérent construit sur des programmes permettant de former des citoyen·nes critiques, et non une variable d'ajustement permettant d'introduire toutes sortes de dispositifs dans les emplois du temps des élèves. Le SNES-FSU refuse l'imposition de séances clés en main et d'intervenant·es extérieur·es non sollicité·es par les enseignant·es dans le cadre de leurs progressions en EMC.	PAR – A la fin du §, ajouter : ou en remplacement des cours d'EMC puisque le ministère annonce un doublement des heures d'EMC sans les financer, en rendant possible la labellisation EMC à 18h de projet. Le SNES-FSU s'oppose à l'instrumentalisation de cet engagement pour compléter Parcoursup et encadrer la jeunesse. A l'inverse il défend une vision ambitieuse de la démocratie scolaire contribuant à l'émancipation de la jeunesse. L'engagement c'est le droit pour la jeunesse de s'organiser et de revendiquer sans avoir à faire face à la répression policière.
102		XXX -

Vote du Texte

Pour : 65 – Contre : 0 – Abstention : 15 – NPPV : 0

Motion SNU

Le premier ministre Attal a annoncé le lancement de travaux en vue d'une généralisation du service national universel (SNU) à la rentrée 2026. Cette généralisation s'inscrit dans le cadre du « réarmement civique et moral », en réalité une opération de soumission et d'embrigadement de la jeunesse visant notamment à perpétuer et à légitimer l'organisation actuelle de la société. Et c'est à l'Éducation nationale qu'il veut imposer la charge d'organiser cette opération d'embrigadement de la jeunesse ! Considérant que les élèves ont besoin d'école et pas de SNU, le congrès du SNES Paris s'oppose à la généralisation du SNU et affirme son exigence d'abrogation. Il demande également la suppression des « classes défense ». Il considère que la responsabilité du SNES est de refuser toute discussion avec le ministère visant à généraliser le SNU et de s'adresser en ce sens aux autres syndicats et aux organisations de jeunesse, en vue de contraindre le gouvernement à reculer.

Pour : 69 - Contre : 0 - Abstention : 2 - NPPV : 9